

**Assemblée générale de l'association de La Crèche La Marelle
22 avril 2015
À Villarlod**

Personnes présentes :

Jungo Rhême Carmen, Pesenti Elias, Schenevey Aurélia, Fabing Julien, Cuennet Stéphanie, Oberson Anne-Rachel, Monney Barbara, Magne Aline, Fonseca Guilhermina

Personnes excusées :

Mme Laetitia Weber, Famille Zbinden Benoît, Famille Cédric Sauterel, Famille Righetti, Famille Charrière Nathalie, Mme Prin.

1. Salutations :

Alain Oberson souhaite la bienvenue à toutes les personnes et il les remercie d'être présentes. Il est plaisant de remarquer qu'il y a davantage de membres que l'an dernier.

Les personnes présentes au comité se présentent :

Christiane Brülhart (directrice), Claudine Pochon (responsable financière), Alain Oberson (président), Marie-Ange Glannaz (membre), Stéphane Gumy (membre à élire).
Anne Jordan est excusée.

2. PV de l'assemblée 2014:

Disponible sur le site www.crechelamarelle.ch.

Aucune remarque n'est relevée. Le PV de l'assemblée générale 2014 est accepté par mains levées.

3. Rapport du président :

Alain Oberson explique que la crèche La Marelle, a un budget annuel de 1'200'000 frs. Elle emploie 30 collaboratrices. L'an dernier, suite à la démission de la directrice, il a fallu réfléchir à la suite et à quel management choisir. Le comité a décidé de professionnaliser davantage en choisissant une directrice travaillant à 100%. Auparavant, Muriel Villosz travaillait à 67.5% en qualité de directrice et à 10% en tant qu'éducatrice dans le groupe des Souris Vertes.

Ce changement demande à tout le monde un temps d'adaptation. Des signes positifs sont constatés, ce qui conforte le choix de l'engagement de la nouvelle directrice, Mme Christiane Brülhart.

Rétrospective 2014-2015 :

- L'an dernier à cette même période, le président M. Marc Arrighi est en arrêt maladie.
- En avril-mai, Muriel Villosz directrice de la Crèche, choisit de démissionner.
- En mai-juin, le comité est à la recherche d'une nouvelle directrice.
- En août-septembre, Marc Arrighi le président démissionne avec effet immédiat.
- A la rentrée d'août 2014, nous rencontrons des difficultés quant au taux d'occupation, ceci en lien avec l'extension du nombre d'accueil.
- En octobre 2014, Mme Christiane Brülhart, la nouvelle directrice entre en fonction. Elle est engagée à 100%.
- Cette nouvelle stratégie a un impact sur le taux d'activité de Mme Claudine Pochon, responsable de la comptabilité. Dès mars 2015, les heures attribuées à ce poste de travail sont revues à la baisse. Mme Pochon bénéficie d'un 25%.
- La vente de jus de pommes effectuée en décembre 2014, a rapporté un meilleur résultat que l'année précédente. Le bénéfice récolté est destiné à l'achat de jouets et/ou de mobilier pour les enfants de la crèche. Sans cette vente, il nous est difficile de demander une participation aux communes pour effectuer ces achats étant donné que le budget est négatif. D'où l'importance que chaque parent puisse « jouer le jeu » en achetant et en vendant quelques cartons.
-

4. Rapport d'activité de la directrice :

« Tout d'abord permettez-moi de me présenter. Je m'appelle Christiane Brülhart, nouvelle directrice de la crèche depuis le 1^{er} octobre 2014. Avant cela j'ai été responsable d'une crèche accueillant une centaine d'enfants par jour. Au mois de mars 2015, j'ai terminé ma formation de directrice d'institution de l'enfance à La Chaux-de-Fonds.

Le comité m'a confié la lourde tâche de vous présenter le rapport d'activité 2014/2015 de la crèche de La Marelle. Tâche quelque peu difficile pour moi comme je suis entrée en octobre 2014. Il ne sera pas aussi long que les années précédentes mais je vais faire de mon mieux.

J'ai décidé de commencer par le mois de juin 2014.

Peut-être le savez-vous ou pas mais les enfants qui quittent la crèche pour entrer à l'école enfantine ont la possibilité de partir en course d'école. Comme le thème des Mandarines et des SV étaient les POMPIERS, ils ont eu l'occasion de visiter la caserne des pompiers de Romont.

Les éducatrices et les enfants ont pris le bus de Villarlod à Romont. Arrivés sur place ils ont formé deux groupes. Le premier est allé visiter la caserne avec la possibilité de faire un tour avec le grand camion pendant que le deuxième groupe visitait la ville. D'après les échos qui me sont parvenus, tout le monde, petits et grands ont profité pleinement de cette journée.

Ensuite le temps des vacances est arrivé ce qui a coïncidé avec le départ de Muriel. Pierrette a assumé l'intérimaire jusqu'à mon arrivée en octobre 2014.

A la rentrée, le site de Grangeneuve était complet par contre celui de Villarlod ne l'était pas. De la publicité a été faite et dès janvier 2015, nous avons trouvé un équilibre entre les deux sites.

En janvier, nous avons eu la visite de surveillance du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), sur tous les groupes de la crèche. Le SEJ nous donne l'autorisation d'exploiter la crèche. C'est notre organe de surveillance. Le retour du SEJ est positif dans son ensemble et c'est sur ces bases positives que nous allons revoir le concept pédagogique de la crèche La Marelle.

En janvier 2015, Aude Falk a commencé à travailler à la Marelle chez les SV, nous lui souhaitons la bienvenue.

Au mois de février, la famille de la Marelle s'est agrandie car deux éducatrices ont accouché : Céline Charrat (SV) est l'heureuse maman d'un petit REMI (27.02.2015) et Muriel Thiam (Funambules) d'une petite MARIE (28.02.2015). Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Je remercie chaleureusement chaque collaboratrice pour son travail et son professionnalisme auprès des enfants qui nous sont confiés. Je les remercie aussi pour l'accueil qu'elles m'ont fait lors de mon arrivée.

Je remercie les parents pour leur confiance et leur tolérance à mon égard car je ne connais pas encore tout le monde et parfois au téléphone, je pose de nombreuses questions afin de savoir à qui j'ai affaire.

Et enfin je remercie les membres du comité actuel, qui m'ont engagée et qui me soutiennent dans ma démarche. Mes meilleurs vœux à celles qui partent et bienvenue aux nouveaux membres. »

5. Rapport de la responsable des finances :

Les comptes 2014 sont distribués à chaque participant de cette assemblée. Mme Pochon les passe en revue et apporte quelques explications.

Concernant les produits :

- Les parents ont participé à hauteur de 61.1%, les communes pour 28,27% et l'Etat pour 10,73%.
- Les fonds de création : de part l'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche, nous avons reçu de la part de l'Etat la somme 50'000 frs et l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) nous a octroyé 70'718.75 frs.
- S'ajoute à ces montants, un don de la Loterie Romande, à hauteur de 20'000 frs.

Concernant les charges :

- Les loyers de Villarlod et de Grangeneuve s'élèvent à 72'743.30 frs. Comparativement au loyer que nous avons au home de Farvagny, ce poste a considérablement augmenté. Le loyer annuel était de 24'000 frs.
- La cotisation annuelle à la fédération des crèches est de 5'000 frs et au fonds social 990 frs.
- Les pertes sur débiteurs, ce qui correspond aux factures impayées, sont de 4'876 frs.

La vente de jus de pommes :

En 2014, elle a rapporté la somme de 6688.50 frs. Avec le solde de l'an dernier, nous bénéficions pour 2015, un montant de 9'265.15 frs

Le budget de l'an dernier prévoyait un déficit total de 33'400 frs. Après bouclage de l'exercice comptable, ce déficit d'élève à 19'145.15 frs.

Bilan final au 31.12.2014 :

Dans les actifs, nous avons un montant de 19'967.30 frs en actifs transitoires, cela concerne les factures à encaisser.

Dans les passifs, les communes du Gibloux nous octroient un prêt de 40'000 frs, sans intérêt, ce qui permet d'avoir des liquidités à chaque fin de mois.

Un montant de 900 frs correspond aux frais de dossier pour les enfants qui vont commencer en 2015.

Une provision pour perte sur débiteurs de 10'000 frs a été comptabilisée

6. Rapport des vérificatrices des comptes :

Mme Magne prend la parole et explique qu'elle s'est rendue avec Mme Monney, en date du 20.04.2015, chez Mme Pochon afin de vérifier les comptes.

Après avoir vu les différents documents ainsi que les pièces justificatives, les vérificatrices proposent d'approuver les comptes 2014. Cela se fait par applaudissements de l'assemblée.

Mme Magne remercie Mme Pochon pour le travail accompli.

7. Election d'un-e suppléant-e des vérificateurs des comptes

Mme Magne termine son mandat de première vérificatrice.

Mme Monney devient 1^{ère} vérificatrice, M. Sauterel passe 2^{ème} vérificateur.

Mme Cuennet se propose en qualité de vérificatrice suppléante.

8. Démissions et élections au sein du comité :

Après 4 ans au sein du comité, la démission de M. Marc Arrighi est effective dès aujourd'hui.

Mmes Anne Jordan et Marie-Ange Glannaz, après un an au comité, décident de démissionner.

Alain Oberson, remercie ces 3 personnes pour leur engagement.

Stéphane Gumy œuvre au comité depuis le mois de février 2015, son élection est approuvée par applaudissement.

Suite à des recherches, Anne-Rachel Oberson a accepté de rejoindre les rangs. Son élection est également approuvée par applaudissement.

Le comité a également pris contact avec une dernière personne. Celle-ci doit encore nous confirmer son intérêt.

Le comité actuel se compose de la sorte :

- Alain Oberson, président
- Claudine Pochon, responsable des finances
- Stéphane Gumy, membre
- Anne-Rachel Oberson, membre
- Et le 5^{ème} poste est en attente d'une confirmation

9. Divers :

Est-ce usuel que la crèche soit une association ?

- Cela permet de bénéficier de subvention. Les crèches privées n'ont pas de subvention de la part des communes.

Suite au projet de la nouvelle crèche à Farvagny, est-ce qu'elle sera communalisée ?

- Pour l'instant nous pensons rester une association. Bien que celle-ci n'ait que peu de marge de manœuvre, il n'est pas en reste que le déficit est pris en charge par l'association des communes du Gibloux (ACG).

Est-il possible d'informer le personnel de la crèche de la date ainsi que du lieu de l'assemblée de la crèche ?

- Un calendrier annuel est distribué au personnel.



Existe-il des rencontres entre les parents et les éducatrices concernant l'accompagnement des enfants ?

- A la rentrée scolaire, des rencontres sont prévues. La forme est définie par le personnel. L'an dernier des entretiens individuels ont été organisés pour le site de Villarlod. Dans les statuts il est stipulé que des réunions doivent s'organiser*. Si des parents estiment nécessaire de s'entretenir avec le personnel, il est toujours possible de le demander et un rendez-vous sera planifié.

*(Après vérification, cela ne figure ni dans les statuts ni dans le règlement. C'est au bon vouloir du personnel de la crèche.)

Qu'en est-il du projet de la nouvelle crèche ?

- Le projet est lancé par la commune de Farvagny. L'ouverture est normalement prévue pour 2017. La commune a acheté un bâtiment (ancienne grange près du giratoire). Cette rénovation prévoit d'accueillir l'administration communale à l'étage, ainsi que la crèche au rez-de-chaussée. La capacité d'accueil sera de 40 places. Le site de Villarlod sera ainsi remplacé par celui de Fravagny. Le site de Grangeneuve est maintenu.

Quelle est la capacité maximale d'enfants, par groupe ?

- 10 enfants
- A Villars-sur-Glâne, une crèche accueille jusqu'à 25 enfants par groupe et c'est très bruyant. Il est donc appréciable que la capacité soit ainsi à La Marelle.

L'assemblée est terminée à 20h45.

Alain Oberson remercie l'ensemble des personnes présentes.

Villarlod, le 26 mai 2015

Stéphane Gumy